

Maîtriser le méthane par l'alimentation

AGRITECH Une entreprise de Gampel, Valsynthese, a commencé à produire un additif alimentaire permettant de réduire la quantité de méthane produit lorsque les vaches digèrent.

PAR JEAN-YVES.GABBUD@LENOUVELLISTE.CH

L'entreprise chimique haut-valaisanne Valsynthese vient de démarrer la production d'un additif alimentaire destiné à réduire les émissions de méthane des bovins pour le compte de la multinationale hollandaise DSM. Pour le site de Gamsen, cette collaboration représente, à ce jour, plus d'une quinzaine de nouvelles places de travail.

Le méthane est un gaz qui contribue au réchauffement climatique. Les pets et les rots des 550 000 vaches suisses produisent annuellement 75 000 tonnes de méthane lors de la digestion. Cela représente 1,9 million de tonnes d'équivalent CO₂, soit un peu plus de 4% de l'ensemble des émissions de ce gaz à effet de serre en Suisse.

Des solutions existent pour réduire la production de méthane des bovins. L'une d'elles est un additif alimentaire développé par DSM, sous le nom de Bovaer. Ce dernier bloque l'enzyme qui produit le méthane dans les estomacs des bovins.



encore plus élevé, jusqu'à 90%, pour les vaches à viande». Ce produit est autorisé depuis cette année dans tous les pays de l'Union européenne, mais pas encore en Suisse.

Marché potentiel énorme
Pour Valsynthese, qui appartient au groupe Société suisse des explosifs (lire ci-contre), ce contrat est d'importance. «C'est un formidable succès qui traduit la réussite d'une collaboration de plus de neuf ans avec DSM», s'enthousiasme le directeur de SSE Gilles de Preux, «le marché potentiel est énorme, puisque la planète compte 1,5 milliard de vaches».

Multinationale «explosive»

Valsynthese qui produit le Bovaer est la division chimie fine du groupe Société suisse des explosifs. La SSE s'est développée en Europe en produisant des explosifs civils. Elle est devenue une multinationale occupant 650 employés dans huit pays, dont le siège se trouve à Brigue. En Valais, le groupe compte 130 employés, dont entre 40 et 50 travaillent pour Valsynthese. DSM, qui commercialise cet additif alimentaire pour bovins, est une multinationale hollandaise, connue notamment pour la production de vitamines. Elle dispose d'une unité de production en Valais, sur le site de Lonza.

Valsynthese n'est pas seule sur le coup, puisque le groupe DSM prévoit d'avoir un site ad-
ditionnel de production en Ecosse afin de soutenir la croissance prévue de son Bovaer.

Les pets et les rots des 550 000 vaches suisses produisent annuellement 75 000 tonnes de méthane.

Selon cette entreprise, un «quart de cuillère à café de Bovaer par vache et par jour réduit les émissions de méthane d'environ 30% pour les vaches laitières et d'un pourcentage

Le Valais prépare l'accueil de réfugiés

UKRAINE Dès la mi-mars, le Valais devrait accueillir 30 des 650 réfugiés ukrainiens qui arriveront tous les jours en Suisse.

A partir de la mi-mars, 650 personnes venues d'Ukraine devraient être accueillies chaque jour par la Suisse selon les prévisions de la Confédération. «Le Valais s'attend à une trentaine d'arrivées quotidiennes de réfugiés», a annoncé jeudi l'Etat du Valais dans un communi-
qué.

Places d'accueil recherchées

Pour renforcer son dispositif d'accueil, notre canton lance un appel à la population et aux communes. Le Service de l'action sociale (SAS), par son Office de l'asile (OASI) recherche actuellement des infrastructures d'hébergement individuelles ou collectives dans toutes les régions. Vos propositions sont réceptionnées par un guichet cantonal unique à l'adresse entrade2022valais@admin.vs.ch ou par téléphone au 027 606 48 74 ou au 079 765 70 95.

Au vu des besoins actuels, la hotline cantonale répond en priorité aux propositions d'hébergement et aux interrogations de la population quant à la prise en charge des personnes en provenance d'Ukraine. «A ce jour, l'Office de l'asile a déjà pu libérer immédiatement

300 places dans ses structures ordinaires et va pouvoir dès le début avril en offrir encore 400 supplémentaires dans des nouveaux centres hébergements collectifs.»

Les personnes souhaitant accueillir des réfugiés ukrainiens à domicile peuvent s'adresser à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) chargée de coordonner, au niveau suisse, l'hébergement dans les familles d'accueil privées. (email: info@osar.ch; tél. +41 31 370 75 75).

Annnonce des réfugiés déjà hébergés en Valais

Les familles qui accueillent déjà aujourd'hui des réfugiés sont priées de les annoncer à l'Office de l'asile pour pouvoir bénéficier de la couverture d'assurance des frais médicaux et pharmaceutiques dans l'attente de l'octroi d'un permis S délivré par la Confédération. Seules les personnes enregistrées dans l'un des centres de la Confédération obtiendront le statut de protection S et bénéficieront de l'assistance relative à ce statut.

Afin de faciliter ces enregistrements, la Confédération a mis en ligne un lien sur la page d'accueil du Secrétariat d'Etat aux migrations. La personne pourra s'inscrire en ligne pour convenir d'un rendez-vous dans l'un des centres d'enregistrement. Elle recevra ensuite une confirmation de l'enregistrement de sa demande ainsi qu'une attestation de prise en charge des frais médicaux. **PASCAL GUEx**

EN BREF

SANTÉ

La poésie s'invite à l'Hôpital du Valais

Quelque 800 patients des hôpitaux de Sion, Sierre, Martigny, Saint-Amé et Malévoz se verront offrir des poèmes durant quinze jours, du 19 mars au 2 avril. Les textes seront distribués lors des prises de commande des repas de midi.

La poésie de Brassens s'invite aussi à l'hôpital de Martigny par la voix de la comédienne Marie-Emmanuelle Perruchoud et les notes de guitare de Nicolas Fardel et de Jérémie Pellaz. Le projet «Un Printemps de la poésie à l'hôpital» a lieu depuis 2016 dans les murs de l'Hôpital du Valais. Il est porté par une médecin et poète, Julie Delaloye. Il s'inscrit dans le cadre de la manifestation Le Printemps de la poésie qui propose un riche programme en Suisse romande durant cette quinzaine. **JYG**

HÔPITAL DU VALAIS

Un compromis pour les salaires

L'Hôpital du Valais a fini par renoncer à plusieurs modifications prévues fin 2020 pour le système de rémunération. Après une consultation, plusieurs aspects ont été jugés trop complexes. L'organisme hospitalier a donc poursuivi des pourparlers pour finalement obtenir un compromis. Les salaires des collaboratrices et collaborateurs soumis à la CCT resteront inchangés, et l'évolution annuelle du revenu reste garantie par la grille salariale en place. En revanche, dès le 1er juillet prochain, un comparatif salarial avec les autres hôpitaux de la région sera instauré. Dernier changement annoncé pour cet été, l'introduction d'un nouveau système d'évaluation des fonctions. Leur nombre passera de 80 à 360. **EV**

Chute mortelle dans la Vièze

TROISTORRENT Mercredi, un jeune de 12 ans a glissé sur un terrain escarpé et s'est retrouvé dans la rivière. Il est décédé.

Un enfant de 12 ans est décédé mercredi à Troistorrents après avoir chuté dans la Vièze, indique la police cantonale.

Le communiqué précise les circonstances de ce drame. Deux enfants se sont rendus au bord de la rivière depuis le village. Vers 17 heures, alors qu'il se trouvait sur un terrain escarpé, l'un d'eux a glissé et a chuté dans la Vièze. Son ami a donné l'alarme. Les secours sont intervenus en nombre sur place. Le malheureux a été héliporté au CHUV «où son décès a été prononcé». Le Ministère public a ouvert une enquête pour dé-

terminer les circonstances de ce dramatique accident.

Soutien psychologique

La jeune victime de cet accident est un élève de l'école intercommunale de la Vallée d'Il-liez.

La direction de l'établissement a sollicité le 144 pour apporter un soutien psychologique. «Deux psychologues d'urgence ont été mis à la disposition de l'école pour répondre aux éventuels besoins de toute personne de l'établissement», indique le directeur Frank Berrut.



Un autre enfant a donné l'alerte après la chute de son ami dans la Vièze. SABINE PAPILLOUD

Ce dernier ajoute que la direction va de son côté «poursuivre son accompagnement auprès de la famille, des élèves et des enseignants et informer au mieux toutes les personnes concernées». **JEAN-YVES GABBUD**